

Compte rendu Conseil de résidence jeudi 23 janvier 2014

Étaient présents :

Daniel Pernelle, directeur de la résidence de Cachan,
Evelyne Gadou, directrice adjointe de la résidence de Cachan,
Asmae ASRI, agent d'accueil,
Karima Lakrib, directrice du restaurant Universitaire,
Philippe Depoix, service patrimoine du Crous de Créteil,
Odile Malézieux, Bureau des Etudes et de la Vie étudiante (BEVE)
Camille Chalvin, président de l'association Sono et branche environnement
6 étudiants élus

Les élus étudiants titulaires et les suppléants ont été invités.

Le conseil commence à 17h 30 :

1 - Bilan des élections du jeudi 12 décembre 2013 des représentants étudiants au Conseil de résidence

Mode de scrutin : scrutin proportionnel au plus fort reste.

Il y avait 2 listes : 7 sièges à pourvoir.

4 étudiants de la liste Delorme et 3 étudiants de la liste Makala ont été élus.

C'est la première fois que deux listes s'affrontent sur la résidence de Cachan.

Madame Gadou déplore le faible nombre de votants sur la résidence :

1260 électeurs, 185 votants, soit 14,65 % de participation. C'est mieux que d'autres années, mais bien en de ça de la mobilisation d'autres résidences dont le taux de participation peut aller jusqu'à 65 %.

Les causes sont multiples :

- Les candidats ne sont pas connus des résidents électeurs,
- Peu d'animation, pas de vraie campagne autour de cette élection,
- Méconnaissance du rôle des élus au conseil de résidence,
- Méconnaissance des missions du conseil de résidence.

Pourtant, des actions ont été mises en place :

- Information lors du pot d'accueil qui s'est tenu en novembre
- Les adhérents du CRANS ont été informés sur les news et par mail (adresse du CRANS),
- Le CROUS a fait une campagne d'affichage dans tous les bâtiments,
- Les agents d'accueil relayaient l'information à chaque visite de résident au bureau,
- Plusieurs bureaux de vote ont été mis en place sur le site de 7h à 20h.

Pistes évoquées pour un meilleur investissement des résidents :

- Campagne d'information sur les missions et le rôle du conseil de résidence et sur le rôle des élus étudiants à ce conseil,
- Détailler l'information dans le livret d'accueil remis au primo arrivant,
- Mettre une note d'information dans le dossier d'admission et de réadmission,
- Mettre une affiche dans le dossier d'admission et de réadmission sur le pot d'accueil de novembre

2 – Hygiène et sécurité du site

Le CROUS investit chaque jour pour l'amélioration du cadre de vie et le confort des étudiants.

A plusieurs reprises, la direction de l'unité de gestion a alerté le président du BDE pour le nettoyage des abords de la Maison des étudiants.

Le nouveau directeur du CROUS de Créteil, lors d'une récente visite du site a déploré cet état de fait, et souhaité que tout soit mis en œuvre rapidement afin que ce lieu soit maintenu propre. Le BDE doit être exemplaire pour montrer l'exemple.

Suite aux plaintes de résidents du bâtiment M sur la présence des blattes dans les cuisines, la société Truly Nolen, titulaire du marché de désinsectisation a été missionnée pour réaliser un audit des chambres de ce bâtiment : elle préconise 130 interventions (certaines chambres nécessitant plusieurs passages), pour un montant de 12000 €.

Le marché de désinsectisation prévoit 2 interventions annuelles sur toutes les chambres et parties communes. Toutefois, des traitements ponctuels contre les nuisibles sont diligentés dès que nécessaire.

Il est souligné par ailleurs, que la prolifération de nuisibles est aussi due au comportement de chacun. Les résidents doivent déposer leurs poubelles dans le local prévu à cet effet, non dans le couloir. Ils sont aussi tenus de nettoyer leurs chambres régulièrement, afin de combattre la prolifération.

3 - Sensibilisation des résidents au tri sélectif

Des actions ont été mises en place :

- Distribution de sacs poubelle bleus et verts en mars dernier au bâtiment M,
- Une fiche explicative a été distribuée aux primo arrivants en septembre
- Dans chaque bâtiment, des conteneurs supplémentaires ont été rajoutés pour recueillir les déchets recyclables et ménagers
- Des affiches ont été apposées dans les halls d'entrée des immeubles.

Cependant, M. Pernelle a eu des retours négatifs des services techniques de la mairie qui se plaignent que les cartons et des déchets ménagers sont mélangés dans les bacs.

Pistes évoquées pour faciliter le geste de tri sélectif :

- Une fiche d'information doit être distribuée tous les ans
- Campagne d'information sur l'importance du tri,
- Améliorer la signalétique, dans les bâtiments, dans les locaux à poubelles, et sur les poubelles elles mêmes,
- Améliorer la lumière dans les locaux poubelles,
- Solliciter de la mairie des poubelles spécifiques pour le tri, de sorte que l'utilisateur ne puisse y mettre sa poubelle entière (comme pour les poubelles à verres).

M. Pernelle souhaite que l'association SoNo et le BDE soient les acteurs de ce projet, car il concerne les étudiants en premier lieu, la direction de l'unité de gestion accompagnant la démarche. La Communauté d'agglomération du Val de Bièvre octroie des subventions sur ce projet. M. Pernelle propose qu'un dossier soit monté, la résidence étant un territoire à forte potentialité.

Pour les piles, il y a un collecteur à l'accueil de la résidence.

Camille Chalvin, présidente de SoNo a demandé que soit mise une poubelle à côté des boîtes aux lettres pour le dépôt des prospectus comme à l'instar du bâtiment C.

Cette initiative semble être un succès, et sera développée à tous les bâtiments.

4 – Sécurité

Il y a eu des problèmes en début d'année scolaire : présence de personnes étrangères à la résidence dans les halls, et des cambriolages.

Madame Gadou demande aux résidents de baisser les volets quand ils quittent leur logement, et surtout, de ne pas mettre de clés dans les boîtes aux lettres.

Quand il y a des personnes étrangères à la résidence qui stationnent dans les bâtiments, il faut appeler l'agent de sécurité qui contacte son chef à Créteil, et c'est ce dernier qui alerte ou pas le 17.

Cette procédure a été mise en place afin que l'agent sur site ne soit pas mis en difficulté.

Il ne faut pas hésiter à signaler tout comportement suspect sur la résidence : chaque résident doit avoir le n° du vigile de la porterie et ne pas hésiter à l'appeler.

Toutes les caméras ont été remises à niveau sur le campus dans les entrées des bâtiments et les sorties de secours.

Un étudiant dit que peut-être il faut éclairer mieux les entrées pour dissuader les rôdeurs et les vendeurs.

M. Depoix explique que l'éclairage du campus extérieur a été refait il y a 2 ans. Il va voir si l'éclairage des halls peut être renforcé, ainsi qu'entre le M et les bâtiments A et B.

L'ENS avait le projet de mettre des barrières anti moto à l'entrée de l'ENS et avait demandé au CROUS d'en mettre également de son côté. Une réunion de concertation a été faite en juillet avec les services techniques de l'ENS, du CROUS et le fournisseur consulté par l'ENS. Ce projet n'est pas encore finalisé.

5 - Travaux réalisés ou en cours

Bâtiment M

Les quatre cuisines du bâtiment M ont été rénovées.

Restaurant universitaire

Mme Lakrib prévoit plusieurs actions pour dynamiser le Restaurant Universitaire :

- Elargissement des horaires d'ouverture du RU
- Ouverture de la cafétéria du RDC jusqu'à 21h.
- Proposer une épicerie de produit de première nécessité

- Travaux d'aménagement
- Faire un point de livraison de panier bio sur le campus

Il y a 10 ans il y avait une bonne collaboration entre BDE et le RU. Avec animations, ...Les étudiants sont demandeurs d'une collaboration plus fructueuse pour faire vivre le restaurant en particulier le soir, ou l'activité est très faible.

Le bâtiment est vétuste, et a eu un avertissement des services d'hygiène pour la structure du bâtiment.

Travaux effectués en 2013

Maison des étudiants (cafétéria) : portes d'entrée et éclairage de la salle, remise en conformité de l'électricité.

Bâtiment M : rénovation des 4 cuisines (installation de nouveaux éviers, de plaques vitrocéramiques, et carrelage des murs). Le service de nettoyage passe le matin pour nettoyer la cuisine et ramassage des poubelles en début d'après-midi.

Bureau d'accueil : mise en conformité de l'accessibilité handicapé, et agrandissement de la banque d'accueil.

Restaurant Universitaire : rénovation du hall d'entrée, peinture, éclairage, sanitaire, accessibilité handicapé avec la mise en place d'un ascenseur.

Au total : **325 000 €** de travaux de remise en état et d'accessibilité handicapé ont été effectués sur le campus.

Bâtiment G

Ouverture d'une salle d'étude sécurisée au bâtiment G de 7h à minuit. Pour le moment, elle est à l'usage des résidents du bâtiment G seulement, car il faut un badge pour accéder à ce bâtiment.

Bâtiment A

L'ascenseur du bâtiment A ne descend pas jusqu'au RDC, seulement jusqu'au 1^{er} étage.

M. Depoix rappelle que le CROUS a changé d'ascensoriste en juillet, suite à la passation d'un marché académique.

Le nouveau prestataire, Thyssen Krupp a découvert de nombreuses anomalies sur les ascenseurs de plusieurs sites. C'est pourquoi, les interventions ont été prioritaires et qu'un certain délai a été constaté lors des demandes d'intervention.

Garage à vélo

Beaucoup de vélos sont accrochés un peu partout autour des bâtiments H, I et J.

La construction d'un local fermé nécessite de trouver un emplacement et de faire le dépôt d'un permis de construire.

M. Depoix suggère d'installer sur le parking entre J et G des barres pour accrocher les vélos.

6 - Projet de site de la résidence de Cachan

- Développement du tri sélectif
- Mise en place d'un questionnaire de satisfaction à destination des étudiants sortants. Il sera fait à partir de fin mai.
- Renforcement du partenariat avec les établissements sous convention.
- Signalétique
- accueil du bureau d'accueil
- restauration du bat M (cuisines, circulations, ...)

Projet du Restaurant Universitaire

- Ouverture du restaurant dès 11h15, pour résorber au plus vite la file d'attente
- Travail sur les menus sur 4 semaines au lieu de 8 semaines actuellement.
- Consultation des étudiants
- Collaboration et mutualisation des espaces et des personnes de la résidence et du restaurant :
 - o Point d'accueil résidence au restaurant Universitaire qui est ouvert jusqu'à 21h
 - o Aide des agents de restauration au moment de la rentrée de la résidence
 - o Aide des agents techniques de la résidence pour de petites réparations au restaurant.

1800 repas sont servis chaque jour. Depuis la pause de grilles autour des lycées, la fermeture de l'accès côté cafétéria, madame Lakrib a constaté une baisse de la fréquentation.

Mme Lakrib demande que des démarches soient faites auprès de l'ENS pour que la grille derrière la cafétéria soit ouverte en journée, de 11h à 14h. Madame Lakrib déclare perdre 150 repas pour ces différentes raisons.

7 - Questions diverses

Demandes d'intervention

Concernant les interventions des techniciens, les étudiants demandent à être prévenus avant le passage du technicien.

Cette mesure peut être étudiée, mais sa mise en place risque d'allonger la prise en compte des demandes. A la rentrée par exemple, il y a beaucoup de demandes, les temps d'intervention peuvent être très longs.

DSE (Dossier Social Etudiant)

Du 15 janvier au 30 avril, il faut se connecter sur le site du CROUS, rubrique « le dossier étudiant » pour le renouvellement de la bourse et renouveler la demande de logement. Il est demandé aux étudiants de diffuser cette information.

Offre Internet

Une seule offre Internet sera proposée sur la résidence de Cachan : celle du CRANS. Les résidents qui ont fait de l'autre offre Internet (une dizaine d'étudiants + les personnels logés du CROUS) seront repris par le CRANS.

Une prochaine réunion entre les Crans et le Crous permettra de définir les modalités.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Les digicodes sont à la bonne hauteur sauf au bâtiment M. Mais le bâtiment M n'a pas vocation à accueillir des personnes à mobilité réduite.

Pour les boîtes aux lettres, il faut faire attention à donner les boîtes aux lettres du bas aux personnes en fauteuil roulant.

Pigeons

Des dégradations des balcons du bâtiment C par les pigeons sont régulièrement constatées.

Il y a plusieurs possibilités pour que les pigeons ne viennent pas : fils électrique, filets, picots. La société OSICA a prévu d'effectuer le ravalement de cet immeuble, il conviendra d'étudier à ce moment là, la protection des façades.

Accès aux balcons communs du bâtiment

Plusieurs vols ont été signalés dans les logements suite à l'utilisation des balcons par les cambrioleurs. Des demandes de sécurisation de ces balcons ont été adressées au propriétaire des immeubles.

Laverie

Les étudiants ont constaté que le sèche-linge de la laverie ne fonctionne pas correctement. Une demande d'intervention sera transmise à la société S2Lr pour inspecter les machines.

Literie

La literie est changée régulièrement. Lors de l'état des lieux, l'étudiant doit solliciter tout changement qu'il estime nécessaire, s'il observe des anomalies.

Charges

Les étudiants demandent à connaître le détail des charges. M. Pernelle indique qu'elles sont calculées par le service financier. Les factures peuvent être consultées à la demande.

Association, vie de campus

Il y a beaucoup d'association sur le campus, mais beaucoup de résidents ne connaissent pas ce qui s'y fait. Après la rentrée, la direction de l'unité de gestion prévoit d'organiser un forum des associations pour les faire connaître auprès de tous les étudiants de la résidence.

M. Pernelle souhaite avoir la liste des associations et clubs avec et le nom des responsables, après les changements de bureaux des associations.

Fréquence des Conseils de résidence

M. Pernelle prévoit de faire un conseil par trimestre. Le prochain devrait avoir lieu en mars

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Compte rendu rédigé par Mme Odile Malézieux